

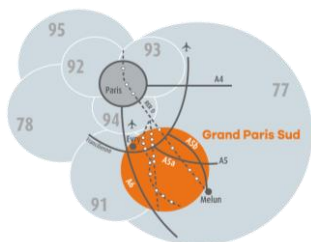
# communiqué de presse

Grand Paris Sud,  
Le 28 mai 2020

352 688  
habitants

140 000  
emplois

20 000  
étudiants



## CONTACT PRESSE

Nicolas Alix

01 69 91 58 02

06 33 40 67 50

n.alix@grandparissud.fr

Agglomération Grand Paris Sud  
500 place des Champs-Élysées - BP 62 -  
91054 Évry-Courcouronnes Cedex



Territoire inclusif et apprenant

## ATF Gaia va faire don de 300 ordinateurs à Grand Paris Sud

Grand Paris Sud a noué un partenariat avec la société de Moissy-Cramayel ATF Gaia pour la fourniture de 300 ordinateurs à destination des enfants du territoire nécessitant un soutien scolaire, distribués par l'intermédiaire des communes, dans le cadre du dispositif "Eté apprenant".

L'agglomération et ses communes membres se mobilisent pour répondre aux enjeux nés de la crise sanitaire. Elles ont mis sur pied un grand "Plan été 2020" pour apporter des réponses solidaires sur les champs éducatifs, économiques, associatifs, de l'accès à l'eau, de l'insertion ou du logement. Au niveau pédagogique, en plus de proposer des activités culturelles et sportives pendant tout l'été, Grand Paris Sud va lancer un programme *Cahier de vacances* pour venir en aide aux enfants des quartiers prioritaires qui en ont besoin, une école ouverte alternative qui pourra progressivement être étendu à d'autres secteurs du territoire.

En parallèle, la société ATF Gaia, entité du Groupe ATF, s'est engagée dans un partenariat remarquable avec l'agglomération. Cette entreprise solidaire, située à Moissy-Cramayel, rachète, audite et reconditionne du matériel informatique en faisant prioritairement appel à des travailleurs en situation de handicap. Elle a décidé de fournir gracieusement aux communes de Grand Paris Sud 300 ordinateurs. Une première livraison est prévue dans ses locaux vendredi 29 mai, en présence des élus de l'agglomération.

En complément, un grand appel va également être lancé pour identifier des étudiants pouvant dispenser un soutien scolaire à distance pendant l'été aux élèves qui le souhaitent, du CE2 à la 3<sup>ème</sup>. Les ordinateurs fournis par ATF Gaia, mis à la disposition des enfants qui en ont besoin, vont rendre possible cette opération, mais également d'autres initiatives du même ordre mises en place par les communes. En effet, au-delà des jeunes en situation de décrochage scolaire, de très nombreux élèves n'ont pas pu achever les programmes scolaires et ont grand besoin de réviser certaines notions en vue de la rentrée scolaire 2020.

*« Tous les élus de Grand Paris Sud sont mobilisés pour accompagner les entreprises, les associations et les habitants du territoire dans cette crise sanitaire qui se poursuit, indique Michel Bisson, président de l'agglomération. En parallèle d'une grande consultation que nous lançons auprès de nos administrés, en lien avec la réaffirmation de notre ambition en matière de transition sociale et écologique, nous intervenons dans tous les domaines où nous pouvons être utiles. Parmi eux, l'éducation, pour notre territoire apprenant, est une priorité absolue.*

### Un partenariat exemplaire

- L'entreprise ATF Gaia, entité du Groupe ATF, dispose du label "Economie social et solidaire" ;
- Elle reconditionne du matériel informatique récupéré auprès des grandes entreprises, qui bénéficient de réduction fiscale écologique ;
- 60 % du matériel est rénové et revendu 3 fois moins cher que le matériel neuf ;
- 40 % est revendu à une société pour la récupération des matériaux rares. Le reste est recyclé ;
- L'entreprise compte plus de 160 salariés et possède plusieurs sites en France. Elle embauche et forme prioritairement des travailleurs en situation de handicap ;
- Elle est basée à Moissy-Cramayel/Lieusaint, fonctionne en circuit court et n'utilise aucun composant neuf pour rénover le matériel. Les émissions de gaz à effet de serre sont donc limitées, voir négatives si l'on considère que la vente d'un matériel d'occasion remplace un matériel neuf coûteux en CO<sub>2</sub> et en eau pour sa production (350 kg d'énergie fossile et 1 500 litres d'eau consommés pour un ordinateur, soit l'équivalent de 330 kg de CO<sub>2</sub> non-émis).

#TerritoireApprenant

#TerritoireInclusif